

PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA

Dossier de demande d'institution de servitudes d'utilité publique

Ancien site PSA
225 quai Aulagnier – Asnières-sur-Seine

Rapport TRA14017-SUP



PREAMBULE

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ancienne usine PSA d'Asnières-sur-Seine (92) en immeubles d'habitations, de bureaux et de commerces, la société NEXIVILLE 2 a mandaté ICF Environnement pour la réalisation des travaux de réhabilitation des sols et des eaux souterraines pollués sur l'ensemble du site.

A la suite des travaux de réhabilitation, l'ancien exploitant PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES propose des restrictions d'usage adaptées à l'état final de l'ancien site PSA d'Asnières-sur-Seine en vue de l'institution de Servitudes d'Utilité Publique (SUP).

Ces SUP permettront de manière durable, de :

- prévenir tout risque d'exposition des personnes ;
- pérenniser la surveillance du site ;
- prévoir des mesures de précaution pour la réalisation d'interventions et d'aménagements, ou encore dans le cas de changements d'usage ultérieurs ;
- informer (le public, les aménageurs ou encore les acquéreurs successifs) des contraintes liées au site et pérenniser cette information.

Le site a connu une activité industrielle depuis 1917. Sa réhabilitation a permis d'assurer la mise en conformité du site avec l'arrêté Préfectoral de dépollution 2011-67 du 29 avril 2011 et de rétablir la compatibilité du terrain avec les usages de logement et bureau.

La société PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES propose des restrictions d'usage liées aux constructions, aux sols, sous-sols et eaux souterraines ayant pour objectifs de :

- Limiter l'usage des sols au droit des parcelles concernées
- Limiter l'usage des eaux souterraines au droit des parcelles concernées
- Protéger et garantir l'accès au réseau de surveillance des eaux souterraines.